

GROUPE “LA CÔTE-D’OR PASSIONNÉMENT” LES RÉPUBLICAINS - UDI - DIVERS DROITE

De nouvelles capacités à agir pour les Français !

Fin 2018, “l’appel de Marseille” signait l’acte de naissance de “Territoires Unis”. Cette structure, portée par plus de 2 000 élus locaux, appelait alors l’attention du gouvernement sur la nécessité d’engager un nouvel acte de décentralisation.

Malheureusement, le gouvernement n’a pas pris la pleine mesure des attentes exprimées par les territoires. Certes, la récente loi dite 3DS contient un certain nombre d’avancées, mais elle ne modifie en rien l’équilibre de nos institutions. Le grand élan décentralisateur promis lors du grand débat national n’a jamais été engagé.

Or, cette évolution est plus que jamais indispensable. Qu’il s’agisse de transition écologique, de santé, de reconquête économique ou de souveraineté industrielle, où sont le partage, la co-construction, le pacte de confiance qu’on nous avait promis ? Où sont l’efficacité, l’agilité, l’adaptabilité aux enjeux des territoires ?

Au mieux, nous, élus locaux, sommes chargés d’exécuter et d’abonder les politiques décidées au sommet de l’État, dans la méconnaissance des spécificités locales et des réalités du terrain.

Dans un tel contexte, il n’est pas étonnant que la confiance de nos concitoyens en l’action publique se soit émoussée au point de faire dangereusement monter les populismes.

À l’heure de choisir un nouveau Président, les Français doivent savoir quel est le projet qui leur sera proposé pour revitaliser notre démocratie. Par-delà nos différences, les élus des communes, départements et régions sont unis pour demander que les institutions locales prennent une part plus active dans la conduite des politiques publiques. La crise sanitaire a d’ailleurs démontré que les collectivités savaient se substituer à l’État lorsque ce dernier se montrait défaillant, ankylosé par la lourdeur de son administration.

Pour plus d’efficacité, que l’État se recentre sur ses missions régaliennes et qu’il laisse faire les collectivités dans les domaines que nous connaissons en proximité des Français : emploi, santé, déplacements, logement, sécurité, préservation de l’environnement.

Nous, élus locaux, ne demandons pas la lune. Simple de nouvelles capacités à agir au service des Français.

- Président : François Sauvadet**
François-Xavier Dugourd,
Catherine Louis et Emmanuelle Coint,
co-animateurs de la Majorité
- Auxonne**
 Marie-Claire BONNET-VALLET / Sébastien SORDEL
- Beaune**
 Charlotte FOUGÈRE / Pierre BOLZE
- Brazey-en-Plaine**
 Emmanuelle COINT / Gilles DELEPAU
- Châtillon-sur-Seine**
 Valérie BOUCHARD / Hubert BRIGAND
- Chevigny-Saint-Sauveur**
 Viviane VUILLERMOT / Guillaume RUET
- Dijon 1**
 Clémentine BARBIER / François-Xavier DUGOURD
- Fontaine-lès-Dijon**
 Patricia GOURMAND / Patrick CHAPUIS
- Is-sur-Tille**
 Catherine LOUIS / Charles BARRIÈRE
- Ladoix-Serrigny**
 Anne PARENT / Denis THOMAS
- Montbard**
 Laurence PORTE / Marc FROT
- Nuits-Saint-Georges**
 Valérie DUREUIL / Hubert POUILLON
- Saint-Apollinaire**
 Christine BLANC / Laurent THOMAS
- Semur-en-Auxois**
 Martine EAP-DUPIN / François SAUVADET
- Talant**
 Céline VIALET / Alain LAMY

GROUPE “CÔTE-D’OR TERRES D’AVENIR” SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

Revalorisation des métiers de l’accompagnement social et du médico-social : enfin !

Le 18 février dernier, le Premier Ministre a annoncé une revalorisation des salaires des personnels du milieu médico-social de 183 € nets mensuels. Nous saluons cette mesure qui était devenue d’autant plus nécessaire, après que le Ségur de la santé eut oublié tout un pan de ces professions, pourtant en première ligne dans la lutte contre le Covid, et qui souffrent d’un manque cruel d’attractivité.

François Sauvadet, en sa qualité de Président de l’assemblée des départements de France, a lui aussi salué cette décision du gouvernement, rappelant par là même qu’en Côte-d’Or, plus de 400 postes n’étaient pas pourvus dans le domaine médico-social. Nous nous questionnons cependant sur les raisons qui avaient conduit le Président du département de la Côte-d’Or à refuser toutes les propositions faites par le groupe des Forces de progrès, puis Côte-d’Or terres d’avenir, visant à soutenir les professionnels du milieu, propositions de revalorisations salariales

bien sûr, mais également d’amélioration des conditions de travail.

Turn-over, tensions sur les moyens, réorganisations de services, nous avons alerté sur la précarisation de ces professions, qui risquait de conduire à un manque de candidatures ; une fin de non-recevoir avait alors été opposée à chacune de nos propositions, au motif que les départements n’étaient pas compétents ou n’avaient pas à financer ce type de mesures.

Il est toujours étonnant de constater que François Sauvadet est plus prompt à agir en dehors du domaine de compétences dévolu par la loi à la collectivité qu’il dirige, plutôt que dans celui qui est le cœur d’action des départements : les solidarités humaines et sociales.

Pour nous suivre :
 sur facebook.com/CotedOrterresdavenir
 ou sur twitter @CoTerresdavenir
 ou www.cotedor-terresdavenir.fr

- Président : Christophe Avena**
1^{ère} vice-présidente : Céline Tonot
- Arnay-le-Duc**
 Isabelle COGNARD / Pierre POILLOT
- Chenôve**
 Caroline CARLIER / Patrick AUDARD
- Dijon 2**
 Nathalie KOENDERS / Billy CHRÉTIEN
- Dijon 3**
 Catherine HERVIEU / Hamid EL HASSOUNI
- Dijon 4**
 Nuray AKPINAR-ISTIQUAM / Benoît BORDAT
- Dijon 5**
 Marie-Thérèse PUGLIESE / Christophe AVENA
- Dijon 6**
 Céline MAGLICA / Massar NDIAYE
- Genlis**
 Gaëlle THOMAS / Martial MATHIRON
- Longvic**
 Céline TONOT / Christophe LUCAND